Bordereau attestant l'exactitude des informations - BREST - 2901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2026 - 3885 - 1988 B 00138 - 344 390 901 - ABERS PAYSAGES

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : SARL ABERS PAYSAGES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 12 rue Alsace Lorraine 29870 LANNILIS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 4 4 3 9 0 9 0 1 0 0 0 3 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30/09/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
		Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
		Frais de développement*	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 475	AG	1 475
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 921	AK	1 921
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	32 446	AQ	25 095
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	201 763	AS	183 569
		Autres immobilisations corporelles	AT	282 910	AU	189 319
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	388	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	707	BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
		TOTAL (II)	BJ	521 610	BK	401 380
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	42 310	BM	
		En cours de production de biens	BN	49 816	BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	130 348	BY	
		Autres créances (3)	BZ	46 990	CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	6 712	CG	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 052	CI	
		TOTAL (III)	CJ	278 228	CK	
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	799 838	1A	401 380

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABERS PAYSAGES — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	6 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	81 001
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 159
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	90 159
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	78 591
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	34 000
	Instruments financiers à terme	DI	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90 619
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 214
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 875
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	308 299
	Ecarts de conversion passif * et différences d'évaluation **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	398 459

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont { Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	254 590
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ABERS PAYSAGES — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	949 386	FH		FI	949 386	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	949 386	FK		FL	949 386	
	Production stockée *					FM	49 816	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 417	
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP	71 491	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	305	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 077 415	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	366 051	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	17 553	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	260 504	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	820	
	Salaires et traitements *					FY	317 183	
	Cotisations sociales (10)					FZ	70 827	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)					GA	37 129	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI		
	Autres charges (12)					GE	10	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 070 078	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 337	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	75	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	75	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 950	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 950	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 875	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 462	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

JF

(4) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABERS PAYSAGES — Néant ☐ *

		Exercice N
	Produits exceptionnels (7) (VII) — HD	
	Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7) — HH	2 129
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII) — HI		-2 129
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)** — HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)** — HK		174
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) — HL		1 077 490
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X) — HM		1 075 331
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges) — HN		2 159

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	11 247
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	1 100
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin — A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite — A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
COTISATION MSA 3E TRIM RETARD MSA	211	
MSA D'ARMORIQUE MAJORATION COT TrésorerieMSA D'ARMORIQUE MAJO	959	
COTIS 1ER TRIM 2025 + PEN JUIL MSA MAJ 07/2024	959	
Amortissements Pour le compte 21840000		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2026
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABERS PAYSAGES — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	3 396	KE		KF	3 396
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — [Dont Composants]	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — [Dont Composants]	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions — [Dont Composants]	M2	KP	32 446	KQ		KR	32 446
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — [Dont Composants]	M3	KS	197 330	KT		KU	204 961
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	257 184	KZ		LA	267 276
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	15 634	LC		LD	15 634
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	502 594	LO		LP	520 316
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	351	8V		8W	388
	Autres titres immobilisés		IP	707	IR		IS	707
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV	
		TOTAL IV	LQ	1 059	LR		LS	1 096
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	507 049	ØH		ØJ	524 808

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste (1)		Diminutions : par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	3 396	LW	3 396	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	32 446	MH	32 446	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	200 529	MK	201 763	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	257 184	MQ	267 276	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	15 634	MT	15 634	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	505 792	NH	517 118	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	351	ØY	388	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B	707	2C	707	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	1 059	NK	1 096	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	510 247	ØL	521 610	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

JF

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ABERS PAYSAGES — Néant [X] *

Exercice N clos le 30/09/2025

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

JF

DGFiP N° 2055 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise : SARL ABERS PAYSAGES — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 396	PF		PG		PH	3 396
TOTAL I		RK	3 396	RM		RN		RO	3 396
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	23 915	PW	1 180	PX		PY	25 095
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	168 761	QA	14 809	QB		QC	183 569
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	158 112	QI	18 322	QJ		QK	176 434
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 066	QM	2 819	QN		QO	12 885
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	360 854	QV	37 129	QW		QX	397 983
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	364 250	ØP	37 129	ØQ		ØR	401 380

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP=NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

JF

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL ABERS PAYSAGES — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL ABERS PAYSAGES — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	388	UM		UN	388
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	130 348		130 348		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	-179		-179		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	7 750		7 750		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	976		976		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	74		74		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	38 368		38 368		
	Charges constatées d'avance	VS	2 052		2 052		
	TOTAUX	VT	179 778	VU	179 390	VV	388
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)	7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)	7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH	78 591		24 881	53 709	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	90 619		90 619		
Personnel et comptes rattachés	8C	22 133		22 133		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	21 915		21 915		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E					
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	54 532		54 532		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX					
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	635		635		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
Groupe et associés (2)	VI	34 000		34 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	5 875		5 875		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2					
Produits constatés d'avance	8L					
TOTAUX	VY	308 299	VZ	254 590	53 709	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	9 522	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30 811	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

JF

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058 - A 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL ABERS PAYSAGES

Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET ☐ Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 30/09/2025

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE WA : 2 159

I. RÉINTÉGRATIONS

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l' IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB	)	XW	2 129
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
Amendes et pénalités	WJ	2 129	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ		XY	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						I7	834
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						K7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		I8	

Régimes particuliers / impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)	ZN
	- imposées aux taux à 0 %	WN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WO
	- Plus-values soumises au régime des fusions	XR

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)						WQ	1 100
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						YI	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	6 222

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE WS

II. DÉDUCTIONS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*		WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)		WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)	WV
	- imposées au taux de 0 %	WH
	- imposées au taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *		ZY
Majoration d'amortissement*		XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

France ruralités revitalisation - FRR (art.44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF
			S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 *duodecies*)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	XG	660
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD		
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II						XH	660

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	5 562
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)		XN	5 562

XJ	
XL	
XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

JF

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 398 458,50 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 158,76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

[illegible] - SALARIES PAYSAGES
Le 31/10/2024 à : 20/09/2025

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

JF

1203 - SARL ABBES PAYSAGES
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE

TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	3 396		3 396
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	32 446		32 446
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		197 330		204 961
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport	257 184		267 276
		Matériel de bureau & mobilier informatique	15 634		15 634
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	502 594		520 316
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		351		388
	Autres titres immobilisés		707		707
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	1 059		1 096
		TOTAL GENERAL	507 049		524 808

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**		3 396	3 396	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons		32 446	32 446	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			200 529	201 763	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport		257 184	267 276	
		Mat. bureau, inform., mobilier		15 634	15 634	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		505 792	517 118	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			351	388	
	Autres titres immobilisés			707	707	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL		1 059	1 096	
		TOTAL GENERAL		510 247	521 610	

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 396			3 396
	TOTAL	3 396			3 396
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	23 915	1 180		25 095
Inst. techniques matériel et outil. industriels		168 761	14 809		183 569
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	158 112	18 322		176 434
	Mat. bureau et informatiq., mob.	10 066	2 819		12 885
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	360 854	37 129		397 983
	TOTAL GENERAL	**364 250**	**37 129**		**401 380**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	388		388
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	130 348	130 348	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-179	-179	
	Impôts sur les bénéfices	7 750	7 750	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	976	976	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	74	74	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	38 368	38 368	
	Charges constatées d'avance	2 052	2 052	
	TOTAUX	**179 778**	**179 390**	**388**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 052
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**2 052**

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	78 591	24 881	53 709	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		90 619	90 619		
Personnel & comptes rattachés		22 133	22 133		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		21 915	21 915		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	54 532	54 532		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	635	635		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		34 000	34 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		5 875	5 875		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**308 299**	**254 590**	**53 709**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 9 522
Emprunts remboursés en cours d'exer. 30 811
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 789
Dettes fiscales et sociales	6 912
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 794
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**14 523**

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	3 625					3 625
Assurances à échoir	1 765					1 765
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**5 390**					**5 390**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	**5 390**			**5 390**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

ABERS PAYSAGE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 6 000 euros
Siège social : Zone de Kerlouis
12 rue Alsace Lorraine
29870 LANNILIS
344 390 901 RCS BREST

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 FEVRIER 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 2 159 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**2 159 euros**
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves » d'un montant de	**31 841 euros**
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	**34 000 euros**
En totalité, à titre de dividende à l'Associée Unique	**34 000 euros**
Soit 566,67 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 34 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er mars 2026.

Certifié conforme
La Gérance

JF